



www.az33-formation.com
az33form@gmail.com
06.60.41.54.38

Validation des Acquis de l'Expérience



Qualiopi 
processus certifié
 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation
- Bilans de compétences
- Actions permettant de faire valider les
acquis d'expériences

La VAE vous permet d'obtenir **une certification** : un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en vous inscrivant sur la plateforme de FRANCE VAE <https://vae.gouv.fr/>. Il n'y a pas de pré-requis. Cependant tous les diplômes ne sont pas encore disponibles sur la plateforme et le seront d'ici la fin de l'année 2024.

Nathalie CHIBRAC est Architecte Accompagnatrice de Parcours sur FRANCE VAE (<https://vae.gouv.fr/>) et personnalisera votre parcours.

Les étapes sur FRANCE VAE :

- information et choix de votre organisme pour l'accompagnement
- vérification de la faisabilité en fonction du diplôme choisi
- proposition d'un parcours et d'un financement pouvant intégrer des stages et formations complémentaires
- préparation à la rédaction de votre livret d'expérience et à l'évaluation orale du jury.
- entretien gratuit si échec ou validation partielle

[Objectif](#)

Accompagnement individuel à l'accès à une certification par une validation des acquis de l'expérience

[Durée](#)

La durée dépendra de vos attentes et besoins déterminés ensemble mais ne pourra pas excéder 30 heures d'accompagnement individuel et 20 heures en collectif.

[Modalités et délais d'accès :](#)

L'accompagnement se fait en distanciel (par tout outil de votre choix). Il débute dès que vous vous inscrivez sur la plateforme.

[Contenu de la formation](#)

- Renseigner, orienter, vérifier et valider le projet pour obtenir la recevabilité
- Préparer la validation (dossier d'expérience) et l'évaluation (jury).
- Suivi post jury (une heure gratuite).

[Méthodes mobilisées](#)

Démarche participative fondée sur :

- Des apports théoriques visant à une compréhension des concepts et permettant une réflexion individuelle
- L'analyse et le retour sur les pratiques professionnelles à partir des situations vécues

Des supports pédagogiques sont remis.

[Modalités d'évaluation](#)

Entretien de positionnement et échanges en cours d'accompagnement sous forme de questions. Questionnaire final d'évaluation de satisfaction.

[Contact](#)

Nathalie CHIBRAC, intervenante, spécialisée en tertiaire de par son expérience professionnelle et ses diplômes, formée régulièrement tous les ans. **Tél : 06.60.41.54.38**

En cas de handicap, merci de nous contacter afin d'adapter la formation.

[Coût et financement](#)

70 € TTC/heure financé sur France VAE.

En qualité de salarié, vous pouvez bénéficier d'un congé formation rémunéré pouvant aller jusqu'à 48 heures consécutives ou non

Taux de réussite 2023 : 100 % sur un total de 1 accompagné ayant été présenté et ayant validé le Diplôme d'Etat Moniteur Educateur

Taux de satisfaction 2023 : 100 % (sur 1 accompagné)

En 2024 (au 15/1/2024) : 20 dossiers en cours de préparation sur FRANCE VAE (Educateur Jeunes Enfants, Aide Soignant, Moniteur Educateur, Auxiliaire de puériculture...)

Pour le titre professionnel **Moniteur Educateur** (RNCP 495 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024), de niveau 4, débouchant sur un métier du social ou d'autres diplômes en lien.

Le moniteur éducateur exerce les fonctions suivantes :

- il exerce une relation éducative au sein d'un espace collectif
- il anime et organise la vie quotidienne dans une visée de socialisation et d'intégration
- il participe au dispositif institutionnel.

Il est possible de valider séparément les 4 blocs de compétences :

Domaine de compétences 1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé

Domaine de compétences 2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

Domaine de compétences 3 - Travail en équipe pluri-professionnelle

Domaine de compétences 4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles.

Passerelles, équivalences et allègements (sur la fiche RNCP)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/492/#ancre1>

Autorité(s) certificatrice(s) :

Ministère chargé de la solidarité

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION MINISTERE DE LA JUSTICE